

Facture

Le client s'engage à payer la facture dans les 30 jours de la date de livraison.
En cas de retard de paiement, la société se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard.
La facture est établie en 3 exemplaires. Le client doit conserver l'original et le présenter à son fournisseur.

Facture n° 1420306 du 13/11/2025

Client : SAS BOY DIFFUSION

Adresse : 100000 NIEL

Code postal : 31000

Ville : TOULOUSE

Numéro de téléphone : 05 61 23 45 67

Site internet : www.sasboydiffusion.fr

Page 1

Facture n° 1420306 du 13/11/2025

Client : SAS BOY DIFFUSION

Adresse : 100000 NIEL

Code postal : 31000

Facture

Echéance le 30/12/2025 Paiement : LCR 30 Jours Fin de Mois
Transporteur : CYC LOGISTIQUE Page 2/2
R42

Commercial
FREDERIC JAULHAC

Votre référence

Date	Numéro pièce	Client	Quantité	Prix brut	Remise	Prix net	Montant HT	TVA
13/11/2025	1420306	CB042654						
			1,00	7,66	30,00%	5,36	5,36	1
			2,00	7,66	30,00%	5,36	10,72	1
			1,00	7,66	30,00%	5,36	5,36	1
			1,00	11,73	30,00%	8,21	8,21	1
			3,00	16,27		16,27	48,81	1
			1,00	16,27	100,00%			1
			1,00	27,55		27,55	27,55	1
			1,00	17,81	30,00%	12,46	12,47	1
			3,00	11,55		11,55	34,65	1
			1,00	11,55	100,00%			1
			5,00	9,10		9,10	45,50	1
			3,00	7,28	15,00%	6,18	18,56	1
			3,00	7,28	15,00%	6,18	18,56	1
			2,00	7,28	15,00%	6,18	12,38	1
			3,00	7,06	15,00%	6,00	18,00	1
			1,00	2,54		2,54	2,54	1
			1,00	5,86		5,86	5,86	1
			3,00	9,68		9,68	29,04	1
			1,00	9,68	100,00%			1
			3,00		Livraison différée			
			1,00		Livraison différée			
				391,92				
				67,50				
				88,55				
				Base T.V.A	Taux	Montant T.V.A		
				547,97	20,00	109,59		
							T.T.C.	
							**** 657,56EUR	
							Facture	
							657,56	

RECAPITULATIF

Produits Techniques

Produits Vente

Accessoires

Montant HT % esc. Escompte Eco-contribution

Clause de réserve de propriété

La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.

Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Conformément aux articles 441-6 et 441-5 du code de commerce, tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Règlement par virement, merci de rappeler votre code client en référence

IBAN : FR76 3000 4024 9700 0109 6874 877
BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX

A découper et joindre à votre règlement par chèque
Net à Payer : 657,56EUR au plus tard le 30/12/25

Client : CB042654 Facture : 1420306 du 13/11/2025
SAS BOY DIFFUSION TOULOUSE